



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE



Rouen, le 9 juillet 2020

Mesdames et messieurs les parlementaires  
normands

Mesdames et Messieurs les député(e)s, Mesdames les sénatrices, Messieurs les sénateurs,

Après une période de confinement de plus de 90 jours dû à la crise sanitaire que notre pays a traversée, la France et plus particulièrement la région Normandie se prépare à affronter une crise économique sans précédent et dont les effets seront durables.

Les Universités de la région Normandie sont mobilisées pour accompagner le territoire dans l'amortissement des effets de la crise et ainsi rebondir pour renouer avec un cycle de croissance économique et sociale.

Cette reprise d'un cercle vertueux de croissance passera par une capacité d'innovation, de résilience qui prendra notamment appui sur les forces du territoire et s'inscrira dans une transition numérique et écologique réussie.

Les entreprises, les collectivités et l'ensemble des acteurs économiques de notre Région auront besoin de compétences nouvelles, d'apports de nos jeunes diplômés. Il convient pour cela de dynamiser et sécuriser la voie de formation adaptée aux besoins du territoire et réactive qu'est l'alternance.

Nos universités ne peuvent se satisfaire du plan de relance de l'apprentissage, présenté par le ministère du travail le 12 juin dernier, qui limite le bénéfice de l'aide exceptionnelle au recrutement d'apprentis au niveau VI (bac +3). Nos entreprises ont besoin de compétences de haut niveau et nous demandons l'extension de cette aide jusqu'au niveau VII (bac+5). De même, il nous apparaît indispensable que cette mesure soit étendue à l'ensemble des contrats d'alternance, prenant donc en compte les contrats de professionnalisation.

Les candidats à nos formations en alternance sont en cours de sélection. Comme chaque année, ils répondent en nombre à nos offres. Cependant, force est de constater la difficulté à trouver des entreprises désireuses de signer avec ceux-ci un contrat d'alternance.

La Normandie est déjà caractérisée par une proportion plus faible de jeunes poursuivant leurs études jusqu'à un diplôme de niveau bac+5. Si rien n'est mis en œuvre rapidement pour

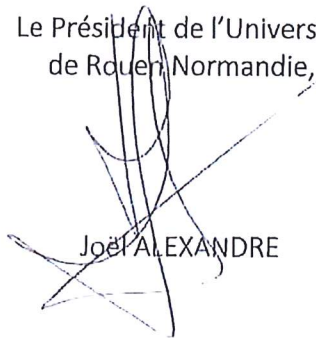


accompagner les entreprises dans le recrutement d'alternants à ce niveau de formation, cette situation risque d'accroître ce phénomène de sous-qualification dans notre région.

L'Enseignement supérieur normand a beaucoup investi dans l'alternance depuis plusieurs années. Nous offrons maintenant des parcours de formation en alternance qu'aucun autre organisme n'avait mis en place, notre proposition a su se développer dans la complémentarité.

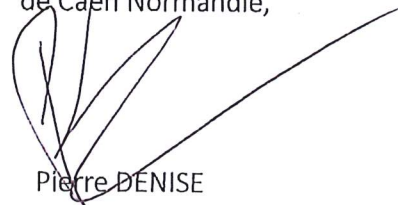
Aujourd'hui, plus que jamais, nous souhaitons augmenter notre engagement et contribuer fortement à la relance économique et sociale de notre territoire.

Le Président de l'Université  
de Rouen Normandie,



Joël ALEXANDRE

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,



Pierre DENISE

Le Président de l'Université  
le Havre Normandie,



Pascal REGHEM